



**2) Contrôle des présences**

Communes présentes	14 communes (30 voix)
Communes excusées	Givrins (1 voix)
Commune absente	Arnex sur Nyon (1 voix)
Arrivées tardives au point 8 de l'ordre du jour	Nyon et Gingins (22 voix)

Le quorum est atteint avec 14 communes présentes (30 voix), l'assemblée peut valablement délibérer.

**3) Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal**

Monsieur Luc Badan – commune de Crassier

**4) Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté par 30 voix

**5) Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2016**

Le procès-verbal est accepté par 27 voix et 3 voix abstention

**6) Communication des membres du Comité de Direction**

M. Barras remercie chaleureusement la commune de Genolier pour son accueil au sein de la nouvelle caserne.

**7) Préavis n° 06-2017 – comptes 2016**

Monsieur Dugon, rapporteur de la commission de gestion et finances donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal d'adoption du préavis tel que présenté.

M. Patrick Nicole – commune de Signy relève que dans la décision du rapport de la commission de Gestion et Finances il y a une erreur au niveau de la date des comptes. Ce sont les comptes 2016 et non 2017.

M. Galibourg – commune de Saint-Cergue, s'interroge sur la modification à 10 ans de l'amortissement en 2016 (rachat véhicule) contre 15 ans en 2015.

M. Barras informe que suite à la proposition de l'organe de révision, le CODIR a décidé d'adapter le montant de l'amortissement à 10 ans.

M. Galibourg propose de revoir les charges et suggère de faire un fond de réserve de CHF 10'000.- sur 4 ou 5 ans.

M. Barras va tenir compte de cette remarque.

La Parole n'est plus demandée, le Président passe au vote à main levée :

Où le rapport de la Commission de gestion et finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour le Conseil Intercommunal décide :

- **D'approuver les comptes 2016 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction**

- 

**Résultat du vote : accepté à l'unanimité par 30 voix**

#### **8) Communications du Commandant Pierre-Yves Corthésy**

Le Commandant remercie l'ensemble du conseil intercommunal du SDIS Nyon-Dôle pour son acceptation des comptes 2016.

Il informe l'assemblée que le début de l'année 2017 a été très chargé en grosses interventions.

Il annonce que l'ECA a mis à disposition du SDIS Nyon-Dôle 1 véhicule pour le DAP Bonmont et 1 remorque semoir pour ecoperle affectée à la caserne de Nyon.

Le 06 mai 2017 aura lieu le concours des pompiers à Cossonay et le SDIS sera représenté par 6 équipes.

Le 13 mai aura lieu les portes ouvertes de la nouvelle caserne de Genolier.

Le commandant remet à tous les membres du Conseil Intercommunal le rapport de gestion et d'activités 2016.

#### **9) Divers et propositions individuelles**

Néant

**La prochaine séance du Conseil Intercommunal  
aura lieu le mercredi 26 septembre 2017 à 20H00 à la caserne de Nyon**

La séance est levée à 20H30 et est suivie par un apéritif offert par la commune de Genolier.

Le Président  
D. Gallay



La Secrétaire  
G. Boulenaz

